N° 566 — CINQ CENTIMES — Dimanche 15 Juin 1890

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 42
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux *Bureaux du Journal*, 4 *bis*, rue Nationale. à PARIS, à l'*Agence Havas*, 8, place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES pour toute la *BELGIQUE* et la *HOLLANDE*, à l'Agence générale de publicité *Mosse*, 108, boulevard Anspach et 3, rue des Tanneries.

TÉLÉPHONE

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing
Commencera très prochainement
la publication du
PARADIS PERDU
Par Jules MARY

CHEF DE PARTI

Nous disions, il y a quelques jours, à propos de la lettre que le duc d'Orléans adressait aux soldats de sa classe, en quittant Clairvaux, que ce jeune homme avait débuté par l'indiscipline, qu'il continuait par l'indiscipline, que c'était d'ailleurs la seule et unique voie, s'il y en avait encore une qui pût le mener jusqu'au trône, et qu'en résumé ces familles princières avaient toujours étédes foyers d'indiscipline et d'anarchie.

Nous ne savions pas encore tout ce que le journal royaliste *Le Monde* nous a appris depuis. La désobéissance, la trahison, les complots sont devenus les hôtes de Sheen-House. On ne se révolte pas seulement contre les lois du pays, mais contre l'autorité d'un père. Le duc d'Orléans suit les traces du prince Victor, traces séculaires de tous les prétendants.

« Une espèce de complot serait en train de s'organiser parmi certains royalistes ambitieux et remuants... Cette entreprise aurait pour programme de séparer le fils du père, comme on l'a fait dans un autre parti. Mais ce n'est pas tout : pour arriver à faire de ce noble duc d'Orléans un fils quasiment révolté, menant une politique à part et en opposition à celle de son père, on veut commencer par le déchristianiser ; on va tout tenter pour l'entraîner dans une vie de dissipation et de plaisirs, etc. » C'est le *Monde* qui jette ce cri d'alarme ! Faut-il que l'affaire soit assez avancée, le péril assez pressant, pour que le journal royaliste et catholique n'ait plus d'autres moyens d'essayer de le conjurer que le scandale et la tapage ?

Les royalistes « ambitieux et remuants » qui sont ici dénoncés, ont déjà commencé une campagne pour arracher au comte de Paris son abdication. On veut installer le duc d'Orléans dans ses meubles, en dehors du cercle paternel, lui constituer une maison et un ministère. Il est certain que, l'arrivée clandestine à Paris, cet appel à l'opinion était le début d'une action concertée, le premier coup de tête des petits révoltés, pendant que le père naviguait philosophiquement sur le vaste Océan.

Mais quoi ? Tout cela est naturel, ordinaire et j'allais dire : classique. Le duc d'Orléans, après son escapade, ne peut plus rentrer sous le joug familial. N'est-il pas maintenant un soldat, un chef de parti, un candidat à la couronne ? On le lui a assez répété. Tous les journaux royalistes se sont appliqués à lui faire cette situation. Et si leur jeune homme veut marcher, s'il a quelque ambition dans le cœur, s'il croit au rôle que lui font ses amis, n'est-il pas vrai qu'il ne peut plus agiter jour et nuit d'autre pensée que de faire la démonstration éclatante de son affranchissement et de son indépendance ?

Hector DEPASSE.

A L'ÉLYSÉE

Le président de la République et Mme Carnot ont donné jeudi soir à l'Elysée, un grand dîner de 110 couverts auquel assistaient les ministres, les membres de la commission du budget de la Chambre et de la commission des finances du Sénat, les membres des bureaux de la commission des douanes des deux Chambres et un certain nombre de sénateurs et de députés.

Le président de la République avait à sa droite Mme de Freycinet et à sa gauche Mme Ribot. Mme Carnot avait à sa droite M. de Freycinet, président du Conseil, et à sa gauche, M. Fallières, garde des sceaux.

Pendant toute la durée du repas, l'orchestre Dauvin s'est fait entendre. A dix heures, le président de la République, Mme Carnot et leurs invités se sont rendus dans les salons, où la réception a commencé.

Le président de la République et Mme Carnot, entourés de la maison militaire, se tenaient à l'entrée du grand salon. Mme Carnot portait une robe en brocart jaune recouverte de dentelle noire; dans les cheveux, des plumes fort gracieusement posées, au cou un collier de corail. Jusqu'à onze heures, un grand nombre de personnes sont venues saluer M. et Mme Carnot.

Nous avons remarqué les généraux Chambert, Rousseau; MM. Decauville, Gerville-Réache, député, et son frère, le gouverneur de la Guyane; MM. Magnin, Le Myre de Vilers, l'ambassadeur d'Italie, les ministres de Portugal, de Guatemala, de Serbie, de la République dominicaine, de Saint-Marin, plusieurs députés et membres du corps diplomatique, etc., etc.

A onze heures un quart, M. Barbey, ministre de la marine, a offert son bras à Mme Carnot, le président de la République à Mme Barbey, pour faire un tour dans la salle de bal et au buffet. M. Dauvin, conduisant en même temps les chœurs et l'orchestre, a fait exécuter de brillants morceaux.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

CHAMBRE

Nos informateurs parlementaires nous télégraphient à la date du 13 juin :

Commission du Budget

La commission du budget continue l'examen des recettes et discute la réforme de l'impôt foncier.

M. Bastid a fait un rapport verbal : il estime que le relèvement sur la propriété bâtie sera assez faible pour ne pas augmenter les loyers.

Sur 66 millions d'augmentation que supportera la propriété bâtie six seront mis à la charge de la Ville de Paris.

Les châteaux et maisons de plaisance paieront davantage, les fermes seront considérées comme propriétés non bâties et dégrevées au lieu d'être augmentées.

M. Henri Germain propose de dégrever la propriété non bâtie de 66 millions et, en compensation d'élever à 200 fr. le droit sur l'alcool.

La commission, après avoir entendu le directeur des contributions indirectes, a remis à une séance ultérieure pour statuer sur la proposition Germain.

SÉNAT

Séance du 13 juin 1890

La séance est ouverte à 2 h. sous la présidence de M. Le Royer, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le Sénat adopte une série de projets de loi d'intérêt local, notamment un projet tendant à approuver un engagement pris par la ville de Roubaix.

Imposition

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi imposant d'office plusieurs communes de l'Aveyron.

Le projet de loi est adopté par 172 voix contre 70.

M. Delsol. — Le Sénat vient d'appliquer dans toute sa rigueur les lois existantes en matière d'imposition d'office.

Je désire, par une interpellation, obtenir des explications du gouvernement sur l'application de la loi du 19 juillet 1889. (Très bien à droite).

Le ministre de l'intérieur demande que l'interpellation soit discutée jeudi prochain.

Adopté.

Pension à Mme Faidherbe

Le Sénat adopte sans discussion un projet de loi accordant une pension de 6,000 francs à Mme Faidherbe.

Les nouveaux Bataillons territoriaux

Le Sénat discute ensuite le projet de loi créant et organisant de nouveaux bataillons territoriaux, et réglant leur système d'instruction.

Le projet de loi est adopté.

L'Indigénat en Algérie

Le Sénat aprend la discussion relative à la répression des infractions spéciales à l'indigénat en Algérie.

Tous les articles du projet sont successivement adoptés.

Sur les amendements au projet formant le code des infractions spéciales à l'indigénat, une longue discussion s'engage à propos du passeport des indigènes.

M. Isaac demande la suppression du passeport.

Cette suppression est repoussée.

La suite de la discussion est renvoyée.

Le Sénat se sépare à 6 h. 40.

Séance lundi à 2 heures.

REJETS DE POURVOIS

Paris, 13 juin. — La chambre criminelle de la cour de cassation vient, dans son audience d'hier, de rejeter cinq pourvois de condamnés à mort.

Ce sont les pourvois de :

1. Vodable, condamné à mort, pour assassinat, et viol, par la cour d'assises de la Seine ;
2. France, condamné à mort, pour assassinat, par la cour d'assise de la Haute-Saône.
3. Flot, condamné à mort pour suppression d'enfant et complicité d'infanticide, par la cour d'assises de Maine-et-Loire ;
4. Veuve Enjalbert, condamnée à mort pour assassinat, par la cour d'assises de l'Hérault ;
5. Billier, condamné à mort pour assassinat, par la cour d'assises de la Drôme.

UNE FAUSSE NOUVELLE

Paris, 13 juin. — La prise de possession par la France des territoires contestés le long de la rivière Awa est officiellement démentie.

La dépêche particulière du *Vaterland* de Paramaribo est donc inexacte.

Le gouvernement français s'est borné à livrer à ceux qui exploitent les placers et à leurs risques et périls, les titres provisoires, jusqu'à ce qu'intervienne devant le Parlement hollandais la ratification promise à courte échéance.

Faits Divers Télégraphiques

De nos correspondants spéciaux

HORRIBLE ACCIDENT. — Bayonne, 13 juin. — Un épouvantable accident est arrivé à Passages. Un enfant de dix ans avait été envoyé garder des vaches. L'une d'elle s'étant écartée, il se mit à sa poursuite, attacha la corde à son bras et voulut la ramener auprès des autres; mais la bête, le nouveau affolé, se mit à courir à toutes jambes.

L'enfant fut renversé et, très ce moment, traîné par la vache. A chaque instant, le corps cognait contre un arbre ou une pierre.

En peu d'instants, il ne présentait plus qu'une plaie. La vache s'arrêta enfin devant son étable, mais il ne restait plus au bout de la corde que le bras arraché de la petite victime.

LA MORT DU DIRECTEUR DES GRANDS MAGASINS DU LOUVRE. — Paris, 13 juin. — On annonce la mort de M. Roussean, directeur des grands magasins du Louvre.

On sait que M. Rousseau était le beau-frère du commandant Hériot.

LE VOL AU MINISTÈRE DES FINANCES. — Paris, 13 juin. — Une dépêche reçue ce matin, par le service de la sûreté annonce l'arrestation d'un des complices de Delaide, l'auteur principal du vol de 140,000 francs, commis récemment au ministère des finances.

FUITE D'UN NOTAIRE. — Laval, 13 juin. — M. Guibé, notaire à Lussay (Mayenne), vient de prendre la fuite, laissant un passif considérable.

DUEL ÉPOUVANTABLE. — Berne, 13 juin. — Un duel épouvantable et qui a fait grand bruit a eu lieu ces jours derniers dans la forêt de Bremgarten, entre un officier de la garde royale allemande, M. Fischer, et un jeune étudiant de la faculté de Berne, M. Hermann Currh. Le duel a eu lieu au sabre. Les deux adversaires se sont rués l'un sur l'autre comme deux fous.

Dans cette première rencontre, M. Fischer reçu un coup de pointe dans la cuisse qui a nécessité un pansement. Assoiffé de sang, le bandée, les adversaires se sont remis en garde et ce n'est qu'après la huitième blessure reçue par l'officier allemand, que les témoins ont mis fin à cette boucherie.

UNE CONDAMNÉE A MORT. — Montpellier, 13 juin. — La femme Enjalbert, condamnée à mort pour le crime de Gabian est dans un état qui fait craindre une fin très prochaine.

ASSASSINAT D'UN CAID. — Alger, 13 juin. Le caïd Si-Amar-ben-Abyles, a été tué d'un coup de feu, pendant qu'il se rendait à Souk-el-Temme pour y prendre la diligence. Atteint à la poitrine, il tomba en criant : « Je suis mort. » Ses deux compagnons ne purent distinguer l'assassin. La victime était un des plus vieux serviteurs de la France. Si-Amar, qui avait été décoré pour sa conduite pendant l'insurrection de Kabylie était âgé de soixante-dix ans.

BRUTALITÉ ALLEMANDE. — Munich, 13 juin. — Les tristes exploits des officiers prussiens continuent.

Le lieutenant Fischt, du 13e régiment d'infanterie, vient d'être arrêté pour avoir presque tué à coups d'épée un marchand d'Innolstadt.

Cet officier a donné pour sa défense que sa victime *l'avait regardé trop fixement dans la rue*. Il a fallu l'intervention de plusieurs soldats en armes pour empêcher que cette brute ne fût écharpée par la foule.

Nouvelles Etrangères

Les manœuvres allemandes

Kiel, 13 juin. — Les puissances maritimes ci-après sont invitées à envoyer des escadres dans les mers allemandes pour assister aux manœuvres combinées de terre et de mer qui auront lieu en août prochain : l'Autriche, l'Italie, l'Angleterre.

Chacune de ces puissances enverra une escadre de quatre à six navires.

L'Autriche a désigné les cuirassés suivants : *François-Joseph*, *Prince-Rodolphe*, *Princesse-Stéphanie* et *Tégyre*.

N'y sont pas invitées : la France, la Russie et le Danemark.

Pour ce qui est des deux premières puissances, cette exclusion ne nous étonnera pas.

Quant à l'exclusion de la dernière, elle semble prouver que dans les milieux officiels qui ont élaboré le thème des opérations, ces derniers admettent l'hypothèse d'une action commune de la France et du Danemark contre l'Allemagne, dans laquelle la Russie, de son côté, chercherait à immobiliser des forces allemandes du côté de Dantzig.

GUILLAUME A PÉTERSBOURG

Pétersbourg, 13 juin. — L'Empereur d'Allemagne est attendu ici pour le 2 août.

Les Détournements A LA MANUFACTURE DE St-ÉTIENNE

Le *XIXe Siècle* revient sur l'affaire des détournements de St-Etienne et donne les renseignements suivants :

Les détournements remonteraient à quelque temps. Ils se chiffreraient par 40,000 kilos d'huile à graissage, 1,500 kilos d'acier, certaines quantités de savon, du borate de soude, etc.

La publicité a été donnée à ces détournements par Charles Alexis, livreur congédié. J'ai à sous les yeux copie de la lettre qu'il adressait au colonel directeur de la manufacture, le 20 mai.

Dans cette lettre, Charles Alexis se disculpe de l'accusation portée contre lui et dénonce un chef de la comptabilité, L..., qui lui aurait donné l'ordre de marquer les pesées doubles pour compenser l'huile disparue avant l'inventaire.

Charles Alexis aurait refusé, et ce refus motiva son renvoi. Une fois parti, on lui avait donné un billet gratis pour le rapatrier en Savoie, son pays natal.

Le colonel et le capitaine ont interrogé Charles Alexis, et à la suite de ses déclarations, ils ont fait faire une enquête minutieuse dont les résultats ont été tenus cachés.

Il sera difficile de faire la lumière complète sur cette affaire, mais Charlie Alexis est des plus affirmatifs. Ce qui est indéniable, c'est que des détournements existent. Mais à qui en responsabilité ?

L'Armement des Douaniers

Les brigades des douanes, ainsi que les Compagnies de gardes forestiers vont être incessamment armées de carabines Lebel, modèle 1886.

Nous croyons savoir que le ministre de la guerre, a déjà pris toutes les mesures nécessaires pour que cet armement soit fait à bref délai.

LA LAMPE DE L'EXPIATION

L'erreur judiciaire dont vient d'être victime Borras, mais sur laquelle, heureusement, on a pu revenir, fait actuel le souvenir de la *Lampe d'expiation* qui se trouve à Venise.

Dans cette ville, en effet, au palais des Doges, on voit une lampe qui brûle depuis trois cents ans. Elle a été allumée en expiation de la condamnation à mort et de l'exécution d'un boulanger innocent du crime dont il était accusé.

Les juges qui condamnèrent la victime ont légué à la ville une somme d'argent dont le revenu doit être consacré à l'entretien de cette lampe. A Venise, depuis cette époque et jusqu'à nos jours, au moment où des juges vont prononcer une sentence, un huissier, vêtu de longs vêtements noirs, s'avance, salue le tribunal, et d'une voix grave, dit : « Souvenez-vous du boulanger ! »

L'ASSASSINAT DE GOUFFÉ

L'opinion du juge d'instruction

Depuis l'arrestation d'Eyraud à la Havane, Gabrielle Bompard et Remi Launée, le complice présumé, ont été, à plusieurs reprises, interrogés par M. Doppfer.

L'enquête, qui se trouvait close, est absolument à recommencer.

On devine le système de défense d'Eyraud. Il n'est pas coupable ou, du moins, ce n'est pas lui qui a assassiné Gouffé ; c'est par un concours fatal de circonstances qu'il aurait été obligé de se débarrasser du cadavre, en le transportant à Millery.

M. Doppfer est persuadé qu'Eyraud, en assassinant Gouffé, agissait pour le compte de personnages qu'il est impossible de nommer en ce moment ; le juge d'instruction croirait même qu'Eyraud a été assisté par un ou deux complices.

Les récits successifs de Gabrielle Bompard, de l'avis du juge, à part certains détails du voyage à Lyon et à Millery seraient absolument fantaisistes.

Du reste, on se le rappelle, Gabrielle Bompard a raconté de quatre façons, absolument différentes, la scène du crime. Son dernier récit, probablement, est tout aussi discutable que les précédents.

Depuis qu'elle a appris l'arrestation d'Eyraud, Gabrielle Bompard a de nouveau parlé de ce mystérieux homme blond qui, dans son premier récit aurait été le complice d'Eyraud.

Gabrielle Bompard se montre très abattue. Sa belle humeur et son assurance ont disparu ; le retour d'Eyraud la tourmente sans cesse.

Remi Launée a eu plusieurs entretiens avec son avocat, Me Demange.

Lui aussi a semblé altéré quand on lui a annoncé l'arrestation d'Eyraud et, depuis ce moment, il est revenu sur ses premières déclarations, a fait dénouvelles dépositions.

Les agents à la Havane

Les agents de la sûreté ont envoyé à M. Goron une dépêche, dans laquelle ils relatent leur arrivée à la Havane et leur première entrevue avec le prisonnier.

Eyraud n'a pas été renseigné sur leur identité ; il les a pris pour des fonctionnaires de la Havane : il ne croit pas être transféré en France, et s'imagine dans tous les cas, que son extradition ne peut s'opérer avant de longs mois.

« D'ici là, a-t-il déclaré à un de ses gardiens, je me serai évadé ou bien je serai mort. La France n'aura jamais cha mon cadavre !

Le défenseur d'Eyraud

Un de nos confrères est allé voir tout Me Decort qui lui a dit :

— C'est Mme Eyraud qui est venue me voir pendant les vacances de la Pentecôte, pour me prier de vouloir bien me charger de la défense de son mari.

» J'ai accepté, mais, toutefois, après avoir exigé d'elle qu'elle m'adressât cette demande par lettre, ce qui a été fait.

» Le choix de Mme Eyraud devra, néanmoins, être accepté par mon futur client, s'il arrive jusqu'à nous.

— Sur quoi comptez-vous baser votre défense ?

— Je ne connais l'affaire que par les compte-rendus des journaux ; s'il est vrai (supposant, qu'Eyraud ait, au moment de son arrestation, prononcé ces mots : « Quand je suis arrivé chez Gabrielle Bompard, Gouffé était mort », je compte faire de cette déclaration la base de ma défense.

» Il y aurait donc un complice, et, en effet, Gabrielle n'a-t-elle point affirmé, à diverses reprises, qu'un homme blond avait été vu après le crime, à Paris et à Lyon.

» Je ne me fais cependant pas d'illusion, ma tâche est ardue ; mais j'espère néanmoins arriver à sauver la tête de mon client. »

Les révélations d'Eyraud

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 7 juin :

M. Jules Lechaume, notre ami et correspondant de la Havane, nous adresse de cette ville, sous la date du 26 mai, le très intéressant compte-rendu d'une entrevue entre Eyraud et un reporter du journal le *Discovery*, qui avait été autorisé à pénétrer dans la cellule de la prison où Eyraud est gardé à vue.

Le reporter avant dit au prisonnier :

— On vous attribue la mort de Gouffé, un négociant de New-York trouvé mort à State-Insland.

— Non, monsieur, a répondu Eyraud, je n'ai trempé en rien dans cette affaire.

— Et que signifie le papier que l'on a trouvé sur lui et sur lequel était écrit votre nom : Michel Eyraud ;

— C'était une invention de la police américaine pour pouvoir se vanter de m'avoir trouvé. A New-York comme partout, j'étais sans ressources et je vivais d'escroqueries. A Paèbla, j'ai commis un vol avec effraction. Mais je n'ai pu me décider à attaquer les personnes dans le but de tuer pour les voler. J'en ai fait le projet, mais je ne l'ai jamais mis à exécution. Une fois, j'ai lu une demi-bouteille de cognac pour me donner du courage. Eh bien, cela me fut impossible.

Les aveux de l'assassin

— Les journaux, a dit encore le reporter, se sont beaucoup occupés de la mort de Gouffé, Gabrielle Bompard a déclaré plusieurs fois...

Eyraud. — Les journaux ont dit plusieurs choses qui sont vraies, et beaucoup qui ne le sont pas. Gabrielle parle d'après les conseils qu'on lui donne. Vous verrez. Je connais à Paris beaucoup de monde, mais tous mes amis sont gens de mauvaise vie et de conduite douteuse. Avec eux, j'ai opéré plusieurs escroqueries, mais je ne pouvais continuer, je manquais de ressources.

Un matin, en causant avec Gabrielle, je lui dis que je partais pour l'Allemagne en pour quelque autre pays afin de travailler. Je me trouvais très mal sans argent, Gabrielle me détourna de ce projet, en me disant d'attendre un peu, me dit qu'elle avait en vue un joli commerce qu'elle allait entreprendre d'un moment à l'autre. Elle me donna rendez-vous pour six heures du soir, et en me quittant elle me donna cinq francs. Je me rendis au rendez-vous à six heures et elle me donna la clef d'une porte secrète de sa maison en me disant de m'y rendre à huit heures.

Le récit du crime

— Elle a dit que vous avez tué Gouffé ?

— Je ne l'ai pas tué. Quand j'entrai à huit

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 49

MÈRE

— Pas de ménagements, mon enfant, je suis plus fort que tu ne crois ; mes preuves sont faites ; d'ailleurs, qui peut m'atteindre maintenant ?

Elle hésita.

— Donne donc.

Elle lui tendit la lettre.

« Pour n'avoir pas à répondre devant la » justice de l'affaire des mines de M'ta, dans » laquelle fort que tu ne crois ; mes preuves sont faites ; d'ailleurs, qui peut m'atteindre maintenant ?

Elle hésita.

— Donne donc.

Elle lui tendit la lettre.

« Pour n'avoir pas à répondre devant la » justice de l'affaire des mines de M'ta, dans » laquelle fort que tu ne crois ; mes preuves » querie, M. V. C... a quitté Paris il y a six » jours. On avait des raisons de supposer qu'il » était embarqué à Liverpool pour gagner » l'Amérique. Cette supposition est corroborée » rée aujourd'hui par ce fait que je viens d'apprendre à l'instant : sa mère est partie pour » le Havre par le train d'une heure avec de » lourds bagages ; apparaît elle a été aux » Transatlantiques retenir une cabine sur la » *Bretagne* qui part demain matin à neuf » heures.

» DANTIN. »

La lettre tremblait au bout de la main de M. Combarrieu avec un bruit sec.

— Sans un mot, sans un adieu ! dit-il d'une voix brisée.

Et il se laissa tomber sur une chaise.

— Aujourd'hui, murmura-t-il, quand je me sentais si heureux ! Et je croyais que rien ne pouvait plus m'atteindre.

Tout à coup il se redressa :

— Quelle heure est-il ? demanda-t-il.

— Bientôt quatre heures.

— Bon.

— Que veux-tu ? demanda-t-elle avec anxiété.

— Aller au Hâvre; la retenir et, si je ne peux pas, la voir.

Antonine avait bien des choses à répondre; mais quand elle les eût dites, à quoi aurait-elles servi ?

— Veux-tu que j'aille avec toi? demanda-t-elle.

— Non, je te remercie ; tu me gênerais.

— Mais si tu ne réussis pas ?

— Eh bien ! je reviendrai près de toi, près de vous.

Le train partant à 6 h. 30, il avait le temps d'aller avenue Hoche, prendre des vêtements de voyage; elle l'accompagna, jusqu'à à la gare.

En arrivant au Havre, à onze heures, il prit une voiture et dit au cocher de le conduire dans tous les hôtels où pouvait descendre une dame.

— Faut-il commencer par *Frascati* ?

— Si vous voulez.

A *Frascati*, on lui répondit qu'on n'avait pas reçu la dame dont il parlait et qu'il nommait ; à *l'Hôtel Continental* on lui fit la même réponse.

De là suivant le quai, ils allèrent à *l'Hôtel de l'Amirauté*, puis, prenant la rue de Paris, à *l'Hôtel de l'Aigle d'Or*, à *l'Hôtel de Bordeaux*, à *l'Hôtel de Normandie*.

Partout il répétait sa même question :

— Avez-vous une dame arrivée cette après-midi par le train de 5 heures, et qui doit partir demain matin par la « Bretagne » madame Combarrieu ?

Partoutou lui fit la même réponse négative; mais à mesure que l'heure passait, cette réponse variait de ton : les maîtres étaient couchés, les portes se fermaient, et c'était les domestiques mécontents d'être dérangés qui se fâchaient après ce gêneur, l'écoutaient mal et le renvoyaient au plus vite.

Il n'y avait plus que sa voiture dans les rues désertes, dont seule elle troublait le silence ; à la fin, le cocher déclara qu'il ne savait plus où le conduire.

— As quai des transatlantiques, dit M. Combarrieu.

Pourquoi n'aurait-elle pas occupé sa cabine dès le soir même ?

Mais quand il descendit de voiture sur le quai, il vit le grand vapeur tout sombre et ne trouva de vivant qu'un homme de garde au bout de la passerelle, et sur le quai même un douanier qui passait comme un ombre enveloppé dans son manteau.

A qui s'adresser? Bon gré, mal gré, il fallait attendre au lendemain, et il se fit conduire à un hôtel où cette fois il demanda une chambre pour lui; toute la nuit, le vent souffla en bourrasques, accompagnées de rafales de pluie qui de temps en temps, menaçaient d'ébranler les vitres secouées avec une musique assourdissante.

A sept heures et demie le lendemain matin, il retourna aux Transatlantiques et, cette fois, il put rencontrer le chef de la *Bretagne*, où tout se préparait pour le départ dans le coup de feu de la dernière heure. Après avoir couru de l'un à l'autre, il finit par apprendre que madame Combarrieu avait pas couché à bord, mais que la veille on avait apporté ses bagages.

Il n'y avait donc qu'à attendre; elle ne pourrait point passer sans qu'il la vît, et il se promena sur le quai sans souci du vent qui continuait à souffler du sud-ouest, de la pluie qui de temps en temps tombait par grains ; quand elle était trop forte, il s'abritait sous le hangar, mais sans quitter des yeux les points d'embarquement et les passerelles, bien qu'à chaque instant il fût bousculé par les porteurs, les commissionnaires, les passagers, leurs parents ou leurs amis qui allaient et venaient affairés, excités et étourdis dans la confusion et le désordre des gens qui partent au peu la tête.

Enfin, à huit heures et demie, il aperçut un fiacre qui arrivait grand train, et quand il s'arrêta, ce fut sa femme qui descendit.

Il courut à elle.

— Vous !

Elle recula effaré avec un mouvement de frayeur si franc, qu'il ne put pas se méprendre sur le sentiment qu'elle éprouvait.

— N'ai pas peur, dit-il, j'ai ma raison, malheureusement toute ma raison ; et c'est ce qui me désespère, car je vois et sens dans toute son horreur la faute dont tu me quittes, en me frayant, sans un mot.

— Je vous ai écrit.

— Oh ?

— Vous n'avez pas été à la Chevrolière ?

— J'ai quitté Charenton hier ; d'ailleurs je ne retournerai jamais à la Chevrolière, que je vais mettre en vente.

— Edmond a ordre de vous faire parvenir ma lettre.

Puisqu'elle lui avait écrit, les choses n'en étaient pas au point où il les avait mises sous le coup de la première douleur : elle ne le quittait pas sans un mot; elle avait pensé à lui ; il pouvait donc espérer la retenir

Il était posé devant elle et il lui barrait le passage :

— Ainsi, dit-il, après vingt-sept années remplies de tendresse et d'amour. Ils ne pouvaient pas m'abandonner... sans me voir, me laissant seul, enfermé dans une maison de fous, sans m'inquiéter de ce qu'il advendrait de moi.

— Je m'en suis inquiétée ; on m'a assuré que vous alliez être mis en liberté, que ce n'était plus qu'une affaire de jours, d'heures peut-être.

— Alors tu n'as pas été arrêtée par la pensée que sortant d'un long emprisonnement où j'ai souffert toutes les angoisses, toutes les tortures, j'aurais besoin de consolations, et qu'au lieu de ces consolations, de ton appui, de la tendresse, j'allais rentrer dans ma maison vide, privée de ce qui en était la joie pour moi, l'orgueil et le bonheur ? Au lieu de me dire que tu savais que j'allais être mis en liberté, il me semble que je souffrirais moins d'apprendre que tu croyais que j'allais rentrer à jamais enfermé à Charenton, privé de raison, foi pour la fin de mes jours, dans quelques possible ; car enfin, les fous, certains fous au moins de ceux que je viens de voir, sont insensibles à ce qui se passe autour d'eux comme en eux ; occupés de leur propre délire, ils ne vivent que pour lui et avec lui. Mais non, tu savais que j'étais guéri, ne puisque tu as cru que j'ai été malade, — tu savais que ma raison comme mon cœur peuvent pénétrer toutes les douleurs de l'abandon, et tu pars.

Elle l'écoutait en regardant autour d'elle plutôt qu'en tenant les yeux fixés sur lui; occupée évidemment de ce qui se passait sur le navire qu'elle surveillait avec inquiétude, et lui-même, bien qu'il ne le vît pas, puisqu'il lui tournait le dos, le surveillait aussi par les bruits qu'il suivait, qui le troublaient dans ce qu'il voulait dire et le paralysaient : le mouvement de la vapeur, les ponts d'embarquement qui se halait à terre, les amarres qu'on larguait et qui tombaient dans l'eau, le roulement des camions, le brouhaha de la foule.

Elle fit quelques pas sur lui et il dut reculer en tournant la tête pour ne pas se prendre les pieds dans les cordages, les chaînes, les planches, les malles et choses qui traînaient sur le quai; elle en profita pour avancer.

— Croyez-vous que ce soit le cœur tranquille que je m'embarque, dit-elle, et que je me suis décidée sans angoisses?

— Cependant tu pars.

— Il le faut.

— Rien ne le touchera donc ?

— Il est malheureux.

— Ne le suis-je point? Ne vale-je pas l'être plus encore ?

— On le soupçonne; on l'accuse.

— Ne le suis-je point ?

— Allez-vous prendre parti contre lui ?

— Ni contre, ni pour, il est mort pour moi.

— Voilà justement pourquoi ma place est près de lui.

— Et près de moi, n'en as-tu pas une que tu dois garder?

— Je suis seule.

— Et femme, ne l'es-tu pas?

Elle était arrivée au pied de la dernière passerelle qui joignit encore le navire au quai.

— Quittons-nous, dit-elle.

Elle lui tendit la main.

— Comme cela, murmura-t-il.

Elle lui serra la main.

— Soyez certain que je vous plains de tout mon cœur.

— Et tu pars ?

— Je le dois.

Sans attendre une réplique, elle suivit à pas pressés la passerelle qu'aussitôt après qu'elle l'eut quittée on hala à terre.

Il resta un moment stupide; puis, ayant aperçu un cocher sur son siège, il lui fit un signe, et vivement monta dans sa voiture.

— A la jetée, tout de suite.

— Pour voir passer *la vapeur*, on y sera avant elle; soyez tranquille.

Et par les ponts du bassin de la Barre et du Bassin du Roi la voiture gagna le grand quai.

Quand M. Combarrieu arriva à la jetée, la *Bretagne*, qui venait de sortir du bassin de l'Eure, faisait son évolution dans l'avant-port, tirée à l'avant par un remorqueur, à l'arrière par un autre, de manière à amener le chenal, et par le coup de vent qui soufflait, la manœuvre n'était pas facile : de sa masse imposante, elle dominait tout dans le port, où les mouvements avaient cessé, arrêtée par le pavillon de défense hissé au mât des signaux.

Bientôt il la vit s'avancer, ses pavois au vent, insensible à la grosse houle qui du large s'engouffrait dans le port et secouait les petits navires.

Où était sa femme ? Il la chercha anxieusement ; mais ses yeux se perdirent dans la masse des passagers et la confusion des mouchoirs qui s'agitaient.

Le paquebot passa majestueux, sans qu'il la vît, et se débarrassa de ses remorqueurs, il piqua droit dans la haute mer blanche d'écume.

S'avançant jusqu'à l'endroit où les embrunes balayaient point la jetée, il resta longtemps à la suivre des yeux, absorbé dans sa douleur : c'était en vie qui s'enfonçait dans la mer immense et il la sentait lui échapper comme si son sang s'écoulait par une large blessure du cœur.

Tout à coup une main se posa sur son bras; il se retourna : c'était Antonine.

— Nous sommes là.

Dariot, en effet, était près d'elle.

— Oh ! mes enfants ! dit-il avec un sanglot.

Mais il se contint, et détachant ses yeux de l'horizon où la *Bretagne* n'était plus qu'un point noir, il prit le bras de sa nièce.

— Maintenant, dit-il, allons travailler.

Elle se haussa vers lui.

— En attendant, murmura-t-elle.

FIN

HECTOR MALOT.